



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 1

1 Allocution de bienvenue du directeur de la caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux Sèvres.

Madame Éva BROCHET directrice du développement et des relations clients souhaite la bienvenue à tous les membres du comité directeur de football de la Charente-Maritime, ainsi qu'à tous les présidents des clubs et à toutes les personnalités présentes.

2 Intervention de la présidente du district Mme Pierrette BARROT et ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Mesdames, messieurs

Avant de débiter nos assemblées générales, il est de notre devoir à tous d'avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés, qu'ils soient membres de notre famille du football et aussi membres de vos familles.

En leur mémoire, je vous demande d'observer un instant de recueillement. Je voudrais rajouter que nous avons aussi une grosse pensée pour notre ami Jean Louis BARBESSOU, membre du comité directeur, qui se bat en ce moment contre la maladie.

Je voudrais saluer avant tout les personnalités présentes ce soir :

- M. Jérémy TRICHET, président du club de CAP AUNIS ASPTT FC.
- M. Claude ANCELIN, vice-président du CDOS.
- M. LORHO, membre de notre société d'expertise comptable représentant notre commissaire aux comptes.
- M. Pascal TINGAUD, membre du comité directeur de la ligue Nouvelle –Aquitaine.
- M. le trésorier général de la ligue, M. Gérard BROUSTE représentant M. Saïd ENNJIMI, président de la ligue Nouvelle-Aquitaine.

Et j'excuse :

- M. Stéphane VILLAIN, vice-président du conseil départemental
- M. Alexandre MAGNANT, directeur départemental de la cohésion sociale.
- Mme Marion ROBIN, cheffe de service politiques éducatives de la jeunesse et sports à la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale.**
- Mme Catherine LÉONIDAS, adjointe aux sports à la mairie de LA ROCHELLE.

Et je remercie sincèrement la caisse régionale du crédit agricole Charente-Maritime/Deux-Sèvres pour leur partenariat avec la FFF et notre district ainsi que pour la mise à notre disposition gracieusement de ce magnifique auditorium.

J'adresse un chaleureux remerciement à M. Patrick MAÎQUES, qui a tout mis en œuvre pour assurer la logistique de cette soirée.

Le quorum étant atteint, j'ouvre l'assemblée générale ordinaire.



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 2

Chers ami(e)s, bonjour à toutes celles et ceux que je n'aurai pas pu saluer.

Présidentes, présidents, dirigeants, dirigeantes, bénévoles, Mmes et MM. les représentants de toutes les familles du football. Merci de votre présence à nos assemblées générales, cela montre l'intérêt que vous portez à votre district et à notre instance départementale.

Les sujets sont très denses ce soir.

Bien sûr, le volet financier est primordial, et M. Bernard CHATEAUGIRON, notre trésorier général vous présentera le bilan financier de la saison 2018/2019, faisant apparaître un excédent financier de 12 760€, qui sera soumis à votre approbation.

Ce nouveau résultat est un objectif essentiel pour répondre aux souhaits de développement du football départemental, mais aussi notre crédibilité et mon engagement envers vous, avec le trésorier général, était pour moi et pour mon comité directeur, incontournable.

Je n'oublie pas le rapport moral présenté par notre secrétaire général, M. Robert FERNANDEZ, qui fera état des comptes rendus des présidents de commission. Mais au-delà de toutes ces informations, je veux les remercier (avec les membres cooptés de leur commission) de leur engagement, de leur compétence et disponibilité pour le bon fonctionnement du district, et qui sont tous au service des clubs.

Bien sûr, j'associe le personnel administratif et technique qui s'investissent largement pour vous et vous aiguillent dans les démarches administratives.

Ce soir, seront abordés 10 demandes de vœux, 5 présentés par les clubs, qui ont été déclarées recevables par le comité directeur et 5 autres proposées par le district.

Je souhaite que la présidente et les présidents de clubs qui les présenteront, puissent s'exprimer librement et surtout que tous les échanges entre clubs et membres du district se fassent avec courtoisie.

Vous avez la possibilité de vous exprimer, seul le vote est démocratique.

Je rappelle que mon objectif consiste à améliorer nos organisations, nos procédures, d'être à votre écoute, vous permettre de vous structurer par tout type de formations et bien sûr avec le soutien de notre ligue.

Je ne peux passer sous silence, la violence et les incivilités, comme rappelé hier dans la presse. Sujet malheureusement récurrent, que la société doit combattre, et nous aussi district, devons être plus ferme dans nos sanctions (ce qui a été fait hier soir en commission de discipline).

Mais je veux terminer sur une note optimiste et je tiens à vous féliciter pour toutes vos actions que vous conduisez dans vos clubs.

C'est sûr, les bénévoles sont de moins en moins nombreux, les charges et responsabilités des présidents de plus en plus lourdes. Elles le sont pour vous, les clubs mais aussi pour nous district.

C'est ensemble que nous défendrons notre football départemental, et bien sûr avec l'aide de notre ligue régionale, et je vous remercie encore pour votre attention et surtout pour votre présence.



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 3

3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire et financière du 9 novembre 2018 à GÉMOZAC.

À la demande des membres présents, celui-ci est voté à main levée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

4 Rapport moral du secrétaire général M. Robert FERNANDEZ.

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE

- 1 -

Madame la Présidente,
Madame, Messieurs les membres du comité directeur et Messieurs les Présidents de clubs,

Mesdames, messieurs, à la demande de Madame La Présidente, voici la présentation du rapport moral du District de la Charente-Maritime saison 2018-2019

Vous trouverez dans l'enveloppe qui vous a été remise à l'entrée de la salle les documents suivants :

- L'hebdo spécial « Assemblée Générale »
- PV de l'AG du 9 novembre 2018 à Gémozac
- Les cartons (rouge-vert et blanc) qui serviront pour un vote à main levée
- Un bulletin de vote pour l'adoption du rapport financier et un pour le prévisionnel
- Un bulletin de vote pour l'adoption du rapport moral
- Un bulletin de vote pour l'élection d'un arbitre au comité directeur
- Un bulletin de vote pour les vœux présentés par les clubs et le District.
- Tableau d'information sur les montées et les descentes 2019-2020

NOUS AURONS BEAUCOUP A VOTER !!!

Sur l'Hebdo, vous avez les bilans financiers, le budget prévisionnel 2019-2020, les rapports d'activité des différentes commissions.

Je ne vais pas revenir sur le palmarès des championnats et coupes, cela a déjà été fait lors de notre journée des récompenses le 28 juin 2019 à Nieul-les-Saintes.

A ce titre, je tiens à remercier les membres de la commission départementale des championnats, qui ont œuvrés pour une réussite parfaite de cette manifestation.

- 2 -

Notre district, est géré par la Présidente et son comité directeur (24 membres élus) conformément à nos statuts et règlements.

Bénévoles eux-mêmes, Il dispose de plus de 80 membres cooptés, tous bénévoles dont le concours nous est indispensable à sa bonne marche, ainsi que des personnels salariés, (4 administratifs, 2 techniciens, et un contrat d'apprentissage) sans lesquels nous ne pourrions assurer notre mission.

Je tiens à tous les remercier pour le sérieux qu'ils apportent à leur travail et la disponibilité dont ils font preuve tout au long de l'année et, je vous invite à lire les rapports des commissions pour que vous puissiez vous rendre compte du travail accompli.



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 4

Quelques mots sur les commissions.

Commission des jeunes :

M. Fabrice EREAU met l'accent sur la formation, c'est pourquoi il vous engage bien évidemment à poursuivre l'évolution de vos structures, notamment au travers des actions telles que le LABEL JEUNE – LE FOOT A L'ECOLE – LE FUTSAL – LE BEACH SOCCER etc...

Quelques chiffres :

Catégorie	U7	U9	U11	U13	U15	U17	Total
Nombre d'équipes engagées	195	225	151	115	65	50	801
Nombre de licenciés	1150	1585	1834	1390	1165	877	8002

Des sections sportives existent au Collège René Caillé et au Lycée Bernard Palissy à Saintes pour les élèves de la 6ème à la Terminale.

- 3 -

Commission des coupes et championnats :

Cette commission a traité 815 dossiers. La majorité de ces dossiers avaient pour objet des litiges ou des contentieux. Le comité directeur a décidé à la demande de la LFNA, et conformément aux statuts de la FFF, de créer une commission « Statuts, règlement, litiges et contentieux », commission qui sera indépendante de la commission « Coupes et Championnats » qui cumulait les deux missions.

M. Mario PAGNOUX présidera cette nouvelle commission.

M. Jérôme BOUQUET, présidera la commission « coupes et championnats ».

Commission féminine :

M. Éric CORNIER nous informe que le cap de la 1000ème licenciée a été atteint le 29 novembre 2018 (une jeune U6F du Trèfle de Réaux).

Nous constatons une progression des licenciées de 27,4 % au 30 juin 2019.

359 dirigeantes sont licenciées soit + 2,6 %.

Comme pour les garçons, 2 sections sportives ont été créées, une à René Caillé et une à Bernard Palissy à Saintes.

Nos jeunes filles ont remporté les inters districts de la LFNA dans la catégorie des U15.

Les jeunes filles du collège René Caillé ont remporté la finale régionale UNSS du challenge Marilou DURINGER, et participeront à la finale nationale qui aura lieu courant Décembre

La FFF, la LFNA et le District, ont financé le déplacement de jeunes licenciées féminines pour assister à des matches de Coupe du Monde féminines (Nantes, Paris, Lyon)

Bravo pour tout le travail accompli par cette Commission.



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 5

- 4 -

Commission technique :

M. Christian VALDEC - Cette commission assure les détections et sélections de toutes nos équipes de jeunes.

- U13 - 240 jeunes joueurs ont été observés sur les terrains.
3 joueurs intègrent le pôle espoir de Talence : COLIN de Saintes – GIRAUD de Saint-Palais et SAMAAKE de la Rochelle
- U14 – 138 jeunes joueurs ont été observés sur les terrains
- U14 F – victoire des inters-districts à Chateaubernard.
- 6 joueuses ont participé aux stages régionaux
- U 15 – 111 jeunes joueurs ont été observés sur les terrains
- 2 joueurs ont été retenus en sélection régionale nouvelle Aquitaine :
 - FRASLIN et JAWAHIR du club de Périgny
- U15F – une joueuse retenue en équipe régionale
- Maëva BARRE de St Georges des Coteaux.

Foot en milieu scolaire : 9 classes à horaire aménagé, mixtes reconnues par la FFF.

- LA ROCHELLE Fénelon
- ST JEAN D'ANGELY
- MARANS
- LA JARRIE (6ème à 3ème)
- AIGREFEUILLE (6ème et 5ème)
- LA ROCHELLE Mendès France
- MARENNES
- ST HILAIRE DE VILLEFRANCE
- DOMPIERRE SUR MER

2 Sections sportives départementales garçons et filles au Collège René Caillé et au Lycée Bernard Palissy à Saintes

La commission pilote les LABELS JEUNES ET SENIORS FFF

- 5 -

La commission technique assure la formation des éducateurs (modules CFF, 1 – 2 -3 et 4) sous couvert de l'IR2F.

- 213 stagiaires ont été formés cette saison.
- 320 éducateurs/animateurs soit + 4 % sont licenciés dans notre district.

Merci à tous les clubs qui nous ont reçus pour assurer ces formations.

St Xandre – Gémozac - Saintes - Rochefort – Laleu – Pons - Aulnay- Andilly -Jonzac- Royan- St Hilaire - St Georges des Coteaux.

Commission d'arbitrage :

M. Aurélien GRIZON nous présente le bilan global.

Aujourd'hui nous avons 5 arbitres fédéraux, 25 régionaux, et 145 départementaux.

L'objectif de la FFF étant le recrutement et le développement de l'arbitrage féminin ; dans notre district.



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 6

Nous avons la chance d'avoir notre collègue Laurent HURST qui depuis deux ans recrute et fidélise nos arbitres féminines.

- 10 jeunes filles ont été recrutées cette saison. Actuellement 11 arbitres féminines officient sur nos terrains.

Une nouveauté mise en place par la LFNA : mise en fonction de « chargés de missions »

A ce jour, 3 arbitres remplissent cette fonction et sont actifs dans notre district : MM. Anthony MICHEAU, Jean-Christophe LAMONTAGNE et Ludovic GIBOULOT.

Ces derniers viendront vous expliquer les lois du jeu et répondront à vos questions ou interrogations relatives à l'arbitrage. Ceci pourra se faire lors d'un entraînement ou autre.

Messieurs les présidents de clubs, n'hésitez pas à les contacter.

- 6 -

Compte tenu de l'ordre du jour très conséquent et des 10 vœux qui seront présentés, à débattre et à voter, il m'apparaît difficile de vous présenter le bilan de toutes les commissions.

Je vous invite donc à prendre connaissance de tous les C.R. de celles-ci que vous trouverez sur l'hebdo.

UN MOT SUR NOTRE DISTRICT

L'action et le dynamisme portés par le district constituent le meilleur remède pour obtenir un avancement de notre discipline sportive.

Nous continuerons à développer un football en adéquation avec les besoins des clubs et des licenciés.

Quelles sont nos priorités ? :

- Formation et suivi des éducateurs dans les clubs,
- Formation et fidélisation des arbitres,
- Pérennisation et développement des labels dans les clubs,
- Validation des écoles de football féminin,
- Assister les clubs dans l'utilisation des nouveaux modes de communication,
- Organiser des réunions d'informations avec les clubs,
- Développer une démarche Qualité :
 - En répondant à des demandes de renseignements
 - En utilisant le site du district, la messagerie ZIMBRA, et Footclubs
 - En prenant connaissance des C.R. des AG, des Bureaux et comités directeurs ainsi que des rapports des commissions (tous les documents sont sur le site).

Nous avons encore beaucoup à faire pour améliorer le fonctionnement de notre district.

- 7 -

Avant de terminer mon rapport moral, et, comme tous les ans, je mets en garde les Présidents de clubs qui font participer des joueurs ou joueuses non licenciés ou dans leur catégorie d'âge interdite en jeunes et en seniors.



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 7

Je leur rappelle qu'en cas d'accident sur le terrain ou lors d'un déplacement en véhicule, leur responsabilité est engagée, ce qui peut avoir de lourdes conséquences pour eux et leur club.

Merci de votre écoute, je vous souhaite à tous une bonne saison sportive.

À la demande des membres présents, celui-ci est voté à main levée. Le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

5 Élection d'un représentant des arbitres au comité directeur.

Après la démission de M. Bruno GORUCHON du comité directeur pour raisons professionnelles, actée le 18 octobre 2019, et conformément aux critères d'éligibilité des statuts du district, Mme Pierrette BAROT présidente, nous soumet la candidature de M. Yohann TEXIER. À la demande des membres présents, celle –ci est votée à main levée. La candidature de M. Yohann TEXIER est adoptée à l'unanimité des membres présents.

M. Yohann TEXIER devient membre élu du comité directeur du district de la Charente-Maritime.

6 Présentation des vœux des clubs et du district.

M. Robert FERNANDEZ secrétaire général, nous indique les modalités de présentation et de vote des vœux.

CLUBS

GJ FOOTBALLEURS EN CŒUR DE SAINTONGE

Monsieur Olivier CAUSEUR (Président du Club)

VŒU N° 1 - RECEVABLE

- Nous exprimons le vœu d'étendre la catégorie U16-U17 au U18 afin de permettre à un maximum de 3 joueurs U18 de jouer sur la catégorie U16-U17.

F.C PORTES D'OCÉAN 17

Madame Evelyne RUEDA (Présidente du Club)

VŒU N° 2 - RECEVABLE

- Afficher sur FOOTCLUB les feuilles de matchs des clubs rencontrés dans la même poule.

VŒU N° 3 - RECEVABLE

- Permettre au joueur de moins de 23 ans, entré en jeu en 2^{ème} période d'une rencontre avec l'équipe 1^{ère} du club de participer le lendemain à une rencontre avec la 1^{ère} équipe réserve du Club.



AS MONTGUYONNAIS

Monsieur Julien LEGENDRE (Président du Club)

VCEU N° 4 - RECEVABLE

Libre fixation des horaires de matchs par l'équipe recevante, notamment pour favoriser les matchs à 19h00.

ART 16 : du règlement séniors.

Attention : il ne pourra avoir un lever de rideau sur une rencontre à 19 heures.

Obligation de faire jouer le dimanche à 13h15 ou 15 heures.

VCEU N°5 - RECEVABLE

Instauration de la règle du joueur remplaçant/arbitre assistant D4 voir D3.

Déjà en vigueur dans le DISTRICT de la GIRONDE

DISTRICT

Monsieur Mario PAGNOUX (Président de la Commission des statuts, règlements, litiges et contentieux)

VCEU N°6 - RECEVABLE

- Suspension de terrain suite à une décision disciplinaire.

Statuts et règlements les sanctions disciplinaires pages 219 et 220.

VCEU N°7 - RECEVABLE

- Infraction sur l'obligation des clubs en matière de jeunes joueurs licenciés au club (sanction d'équipes séniors)
ART 8 alinéa 3 du règlement du DISTRICT.

VCEU N°8 - RECEVABLE

- Modifier l'article 15 alinéa 4 du règlement du DISTRICT.
Accessions et rétrogradations en cas de vacance dans une poule (prendre en compte l'ensemble des poules de la division).



VŒU N°9 - RECEVABLE

- Modification de l'article 26 paragraphe C du règlement séniors restrictions collectives. Équipes réserves dont l'équipe supérieure dispute le championnat régional, rajouter ou départemental.
Modifier l'alinéa 2.
Cette disposition ne s'applique pas si l'équipe supérieure ne joue pas du fait que son adversaire déclare FORFAIT le même jour du match ou dans les 24 heures suivantes.

VŒU N°10 - RECEVABLE

- Modification du tableau des accessions e rétrogradations fin de saison 2019/2020 validé par le comité directeur du 4 juin 2019.

CLUBS

GJ FOOTBALLEURS EN CŒUR DE SAINTONGE

Monsieur Olivier CAUSEUR (Président du Club)

- Permettre à un enfant de 4 ans de pouvoir pratiquer le FOOTBALL.
Non conforme au règlement Fédéral ART 66 des statuts et règlements (obtention de la licence dès l'âge de 5 ans.)

IRRECEVABLE

AS MONTGUYONNAIS

Monsieur Julien LEGENDRE (Président du Club)

- Mettre des licenciés suspendus pour occuper les postes d'arbitres assistants ou de délégués.

IRRECEVABLE

Non conforme au règlement Fédéral ART 150 des statuts et règlements paragraphe suspension

- Afin de diminuer le nombre de FORFAIT en D4, les équipes pourraient décider de jouer à 10 contre 10, voire 9 contre 9.

IRRECEVABLE

Non conforme au règlement fédéral.
ART 139 Formalité d'avant match.
ART 159 Nombres minimum de joueurs.
Voir règlement du criterium A8.

7 Présentation du programme éducatif fédéral.

M. Éric CORNIER nous présente et commente un film tourné par M. Ludovic MARTIN, notre CTD DAP sur les sections sportives féminines du collège René CAILLÉ et du lycée Bernard PALISSY.

8 Ouverture de l'assemblée générale financière.

Mme Pierrette BARROT demande à M. Bernard CHATEAUGIRON notre trésorier général de nous présenter :

Le bilan financier saison 2018-2019.

Le budget prévisionnel saison 2019-2020.

9 Bilan financier.

M. Bernard CHATEAUGIRON nous présente et commente :

Le compte de résultat.

COMPTE DE RESULTAT	Au 30/06/2019			Au 30/06/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 230		1 230	235
Production vendue : - De biens	118 174	5 060	123 234	131 506
- De services	3 918		3 918	15 201
Chiffre d'affaires net	123 322	5 060	128 382	146 942
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			185 131	199 986
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			45 437	41 824
Autres produits			66 423	67 680
TOTAL I			425 372	456 432
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 366	18 720
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			17 948	22 473
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			113 686	149 489
Impôts, taxes et versements assimilés			5 867	7 054
Salaires et traitements			174 352	156 904
Charges sociales			49 472	45 426
- Amortissements sur immobilisations			13 616	12 641
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges			15 945	
Autres charges			3 001	12 403
TOTAL II			404 254	425 092
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			21 118	31 340
Bénéfice attribué ou perte transférée			III	
Perte supportée ou bénéfice transféré			IV	
Produits financiers				
Produits financiers de participation			212	942
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				271
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			212	1 213
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			18	
TOTAL VI			18	
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			194	1 213
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			21 312	32 553

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 072	
Sur opérations en capital	11 782	8 222
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	12 854	8 222
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	21 407	18 668
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	21 407	18 668
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-8 553	-10 446
Participations des salariés	IX	
Impôts sur les bénéfices	X	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	438 438	465 867
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	425 679	443 760
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	12 760	22 107

Les résultats comparatifs par saison.

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Vente de marchandises	6 119	5 378	5 461	5 178	65	235	1 230
Production vendue biens	121 349	123 139	124 925	142 286	138 020	131 506	123 234
Production vendue services	11 074	4 789	3 532	4 749	11 804	15 201	3 918
Subventions d'exploitation	225 485	204 752	195 558	189 961	177 942	199 986	185 131
Reprise amortis & transfert charges	4 445		18 267	41 783	48 152	41 824	45 436
Autres produits	54 628	63 458	65 286	69 386	69 855	67 680	66 423
TOTAL PRODUITS (1)	423 100	401 516	413 029	453 343	445 838	456 432	425 372
Achat marchandises	15 185	5 431	8 123	10 980	5 944	18 720	11 366
Achat matières premières	21 623	13 784	7 110	11 904	20 109	22 473	17 948
Autres achats & charges externes	185 332	148 582	154 050	169 907	160 217	149 469	113 686
Impôts & taxes	14 727	8 710	5 121	8 111	7 652	7 054	5 867
Salaires & traitements	159 136	134 828	160 391	163 232	148 272	156 904	174 352
Charges sociales	66 587	54 339	63 515	58 519	43 676	45 426	48 472
Dotations amortissements	16 244	16 444	17 207	17 341	15 450	12 642	13 616
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	0	15 945
Autres charges	568	5 118	4 837	2 673	7 314	12 403	3 002
TOTAL DES CHARGES (2)	479 402	387 236	420 354	442 667	408 634	425 091	404 254
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	-56 302	14 280	-7 325	+10 677	+37 204	+ 31 340	21 118
Total des produits financiers (5)	4 018	1 361	1 699	1 184	1 208	1 213	212
Total des charges financières (6)	1 957	1 136	422	23	0		-18
RESULTAT FINANCIER (5-6)	2 061	225	1 277	1 161	1 208	1 213	194
RESULTAT COURANT (1-2+3-4+5-6)	-54 241	14 505	-6 048	+11 838	+38 412	+32 553	21 312
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	11 000	11 293	8 222	9 444	78 222	8 222	12 854
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)	1 640	33 093	11 417	14 335	48 360	18 668	21 407
RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)	9 360	-21 800	-3 195	-4 891	29 862	-10 446	-8 553
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)	438 118	414 170	422 950	463 971	525 268	465 867	438 438
TOTAL des CHARGES (2+4+8+9+10)	482 999	421 466	432 193	457 025	456 994	443 760	425 679
RESULTAT NET	-44 881	-7 295	-9 243	+ 6 947	+ 68 274	+ 22 107	+12 760

District de Charente Maritime	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020
Objets promotionnels-vente (tombola)	100	500,00	500,00
Cotisation des clubs, arbitres, membres, livres	20 000,00	18 000,00	16 000,00
Amendes (absences, discipl, championnats)	13 000,00	13 000,00	14 000,00
Frais de dossier (championnat, discipl., droits d')	90 000,00	85 000,00	84 000,00
Forfaits (séniors, jeunes, général)	8 000,00	8 000,00	10 000,00
Partenariat (privé)	2 000,00	2 000,00	3 000,00
Recettes de stages	5 000,00	5 000,00	4 000,00
Ventes et ressources administratives	138 100,00	131 500,00	131 500,00
Participation des clubs, arbitres au siège	0,00	0,00	0,00
Subventions réso	0,00	0,00	0,00
Subventions ligue	90 000,00	100 000,00	100 000,00
Subventions convention d'objectifs	23 000,00	34 000,00	30 000,00
Subventions aides fédérales	25 000,00	8 000,00	8 000,00
Subventions Conseil Départemental	7 500,00	5 500,00	6 000,00
Subventions jeunesse & sports	11 000,00	5 000,00	5 000,00
Subventions CA	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Subventions aides emploi aidé	4 270,00	0,00	0,00
Subventions emplois civiques		2 500,00	1 000,00
Subventions d'exploitation	164 770,00	159 000,00	154 000,00

District de Charente Maritime	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020
Recettes des compétitions des coupes et engag. C	21 000,00	6 000,00	6 000,00
Engagement séniors	22 000,00	21 000,00	19 000,00
Engagement jeunes	23 000,00	25 000,00	25 000,00
Divers	100,00	100,00	100,00
Autres produits de gestion	66 100,00	52 100,00	50 100,00
Provisions & transfert de charges & rbt CPAM	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Amortissement et provisions	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Revenus des titres de placement	500,00	500,00	200,00
Produits financiers de participation	1 000,00	750,00	200,00
Produits financiers	1 500,00	1 250,00	400,00
Transfert de charges	800,00		
Renoncement frais de déplacement	26 000,00	25 000,00	30 000,00
Produits exceptionnels	3 000,00	3 000,00	1 000,00
reprise quot-part subvention	8 200,00	6 200,00	10 000,00
Produits exceptionnels	38 000,00	34 200,00	41 000,00
Reprise N-1		22 107,00	12 760,00
TOTAL PRODUITS	462 100,00	415 470,00	396 760,00

District de Charente Maritime	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020
Fournitures de bureau et imprimés divers, annuaires	2 000,00	2000	2000
Petit matériel	800,00	2000	2000
Équipement sportifs (ballons, filets)	3 000,00	5000	7000
Objets promotionnels (médailles, breloques, diplômes)	4 000,00	6000	4000
Imprimés fédéraux, annuaires	800,00	2000	4000
Achat et frais divers (alimentation)	5 000,00	10000	10000
fournitures d'entretien	500,00	1000	1000
Électricité, eau, gaz	9 000,00	11000	10000
Achat	25 100,00	39 000,00	40 000,00
Location matériel divers et véhicules	900,00	4000	4000
location photocopieurs	35 000,00	3000	0
Contrat d'entretien (sécu, incendie, chauffage, télécom)	3 000,00	3500	3500
Entretien des immeubles (nettoyage, chauffage, espace)	2 000,00	3000	3000
Réparation matériel divers	1 000,00	6000	3000
Primes d'assurance	2 500,00	1000	2000
Honoraires divers	200,00	3000	3000
Honoraires expert comptable	5 000,00	2000	3500
Cadeaux et dons	500,00	5500	1500
Insertion, annonce et publicité		1000	0
Services extérieurs	50 100,00	32 000,00	23 500,00

District de Charente Maritime	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020
Frais de stage	10 000,00	16 000,00	10 000,00
Frais de déplacement	30 000,00	30 000,00	40 000,00
contrôle et désignations des arbitres	1 000,00	1 500,00	1 500,00
Cérémonies et réceptions	500,00	1 000,00	1 000,00
divers, amicale des éducateurs ANDPT	500,00	500,00	600,00
Déplacements et missions	42 000,00	49 000,00	53 100,00
Frais postaux, téléphonie	7 000,00	8 000,00	8 000,00
Services bancaires	300,00	300,00	400,00
Frais divers de gestion	7 300,00	8 300,00	8 400,00
Impôts, taxes sur salaires, formation continue	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Taxe foncière	4 300,00	4 700,00	4 800,00
Redevances diverses (OM, Télé, assainissement)	400,00	2 000,00	2 000,00
Impôts et taxes	8 700,00	10 700,00	10 800,00
Rémunérations personnels du district	170 000,00	170 000,00	180 000,00
organismes sociaux (charges sociales, médecine du travail)	60 000,00	48 000,00	50 000,00
Frais de personnel	230 000,00	218 000,00	230 000,00
Autres charges et gestion		4 107,00	1 910,00
Dotations aux amortissements	13 120,00	13 000,00	13 000,00
Amortissements et provisions	13 120,00	13 000,00	13 000,00

District de Charente Maritime	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019	Du 01/07/2018 Au 30/06/2019
Rbt avance ligue	30 000,00	0,00	0,00
Intérêts des emprunts	50,00	50,00	50,00
Charges financières	30 050,00	50,00	50,00
Créances irrécouvrables	8 000,00	8 000,00	7 000,00
Charges de gestion courante	100,00	5 000,00	4 000,00
Subventions collèges / lycées		13 000,00	0,00
Autres charges	8 100,00	26 000,00	11 000,00
Charges sur exercices ant.			
Charges exceptionnelles	1 000,00	7 000,00	5 000,00
Charges exceptionnelles sur opération de	1 000,00	7 000,00	5 000,00
TOTAL CHARGES	415 470,00	407 157,00	396 760,00
EXCEDENT OU PERTE			

Le budget prévisionnel 2019-2020

BP 2019/20		
	2018/2019	2019/2020
Ventes et ressources administratives	1 131 500,00	1 131 500,00
Subventions d'exploitation	1 153 000,00	1 154 000,00
Autres produits de gestion	1 52 100,00	1 50 100,00
Amortissement et provisions	1 7 000,00	1 7 000,00
Produits financiers	1 1 250,00	1 400,00
Produits exceptionnels	1 34 200,00	1 41 000,00
reprise N-1	1 22 107,00	1 12 760,00
	1 407 157,00	1 396 760,00
Achat	1 39 000,00	1 40 000,00
Services extérieurs	1 32 000,00	1 23 500,00
Déplacements et missions	1 49 000,00	1 53 100,00
Frais divers de gestion	1 8 300,00	1 8 400,00
Impôts et taxes	1 10 700,00	1 10 800,00
Frais de personnel	1 218 000,00	1 230 000,00
Autres charges et gestion	1 4 107,00	1 1 910,00
Amortissements et provisions	1 13 000,00	1 13 000,00
Charges financières	1 50,00	1 50,00
Autres charges	1 26 000,00	1 11 000,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1 7 000,00	1 5 000,00
reprise N-1		
	1 407 157,00	1 396 760,00



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 15

M. LORHO chef de mission de notre société d'expertise comptable et représentant notre commissaire aux comptes, nous présente son rapport sur la sincérité des comptes.

Après avoir répondu aux différentes questions ou interrogations, ce bilan est soumis au vote. À la demande des membres présents, celui-ci est voté à main levée. Les rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Mme Pierrette BARROT présidente du district adresse un très grand remerciement au trésorier général qui veille très attentivement à la bonne gestion financière de notre district.

10 Résultat des votes sur l'ensemble des vœux.

PRÉSENTATION DES VŒUX ET RÉSULTAT

CLUBS

GJ FOOTBALLEURS EN CŒUR DE SAINTONGE

Monsieur Olivier CAUSEUR (Président du Club)

VŒU N° 1 - RECEVABLE

- Nous exprimons le vœu d'étendre la catégorie U16-U17 au U18 afin de permettre à un maximum de 3 joueurs U18 de jouer sur la catégorie U16-U17.

RÉSULTAT POUR : 17,01 % CONTRE 82,99 %

REFUSÉ

F.C PORTES D'OCÉAN 17

Madame Evelyne RUEDA (Présidente du Club)

VŒU N° 2 - RECEVABLE

- Afficher sur FOOTCLUB les feuilles de matchs des clubs rencontrés dans la même poule.

RÉSULTAT POUR : 60,94 % CONTRE 39,06 %

ACCEPTÉ

VŒU N° 3 - RECEVABLE

- Permettre au joueur de moins de 23 ans, entré en jeu en 2^{ème} période d'une rencontre avec l'équipe 1^{ère} du club de participer le lendemain à une rencontre avec la 1^{ère} équipe réserve du Club.

RÉSULTAT POUR : 47,61 % CONTRE 52,39 %

REFUSÉ



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 16

AS MONTGUYONNAIS

Monsieur Julien LEGENDRE (Président du Club)

VŒU N° 4 - RECEVABLE

Libre fixation des horaires de matchs par l'équipe recevante, notamment pour favoriser les matchs à 19h00.

ART 16 : du règlement séniors.

Attention : il ne pourra avoir un lever de rideau sur une rencontre à 19 heures.
Obligation de faire jouer le dimanche à 13h15 ou 15 heures.

RÉSULTAT POUR : 61,06 % CONTRE 38,94 %

ACCEPTÉ

VŒU N°5 - RECEVABLE

Instauration de la règle du joueur remplaçant/arbitre assistant D4 voir D3.

Déjà en vigueur dans le DISTRICT de la GIRONDE

**RÉSULTAT POUR : 91,71 % CONTRE 8,29 %
DISTRICT**

ACCEPTÉ

Monsieur Mario PAGNOUX (Président de la Commission des statuts, règlements, litiges et contentieux)

VŒU N°6 - RECEVABLE

- Suspension de terrain suite à une décision disciplinaire.

Statuts et règlements les sanctions disciplinaires pages 219 et 220.

RÉSULTAT POUR : 80,49 % CONTRE 19,51 %

ACCEPTÉ

VŒU N°7 - RECEVABLE

- Infraction sur l'obligation des clubs en matière de jeunes joueurs licenciés au club (sanction d'équipes séniors)

ART 8 alinéa 3 du règlement du DISTRICT.

RÉSULTAT POUR : 69,58 % CONTRE 30,42 %

ACCEPTÉ



VŒU N°8 - RECEVABLE

- Modifier l'article 15 alinéa 4 du règlement du DISTRICT.
Accessions et rétrogradations en cas de vacance dans une poule (prendre en compte l'ensemble des poules de la division).

RÉSULTAT POUR : 89,04 % CONTRE 10,96 %

ACCEPTÉ

VŒU N°9 - RECEVABLE

- Modification de l'article 26 paragraphe C du règlement séniors restrictions collectives.
Équipes réserves dont l'équipe supérieure dispute le championnat régional, rajouter ou départemental.
Modifier l'alinéa 2.
Cette disposition ne s'applique pas si l'équipe supérieure ne joue pas du fait que son adversaire déclare FORFAIT le même jour du match ou dans les 24 heures suivantes.

RÉSULTAT POUR : 83,78 % CONTRE 16,22 %

ACCEPTÉ

VŒU N°10 - RECEVABLE

- Modification du tableau des accessions e rétrogradations fin de saison 2019/2020 validé par le comité directeur du 4 juin 2019.

RÉSULTAT POUR : 82,08 % CONTRE 17,92 %

ACCEPTÉ

Résultats définitifs

	Nombre de suffrages exprimés	473					
		7					
1	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
		Voix	%	Voix	%		
	<i>Vœu N°1</i>	92	17,01%	449	82,99%	541	non
	Nombre de suffrages exprimés	387					
	Nombre de bulletins nuls	12					
2	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
		Voix	%	Voix	%		
	<i>Vœu N°2</i>	298	60,94%	191	39,06%	489	oui
	Nombre de suffrages exprimés	502					
	Nombre de bulletins nuls	13					
3	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
		Voix	%	Voix	%		
	<i>Vœu N°3</i>	239	47,61%	263	52,39%	502	non
	Nombre de suffrages exprimés	529					
	Nombre de bulletins nuls	6					
4	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
		Voix	%	Voix	%		
	<i>Vœu N°4</i>	323	61,06%	206	38,94%	529	oui
	Nombre de suffrages exprimés	555					
	Nombre de bulletins nuls	3					
5	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
		Voix	%	Voix	%		
	<i>Vœu N°5</i>	509	91,71%	46	8,29%	555	oui

6	Nombre de suffrages exprimés	492					
	Nombre de bulletins nuls	14					
	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
	Voix	%	Voix	%			
	<i>Vœu N°6</i>	396	80,49%	96	19,51%	492	oui
7	Nombre de suffrages exprimés	526					
	Nombre de bulletins nuls	9					
	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
	Voix	%	Voix	%			
	<i>Vœu N°7</i>	366	69,58%	160	30,42%	526	oui
8	Nombre de suffrages exprimés	529					
	Nombre de bulletins nuls	9					
	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
	Voix	%	Voix	%			
	<i>Vœu N°8</i>	471	89,04%	58	10,96%	529	oui
9	Nombre de suffrages exprimés	487					
	Nombre de bulletins nuls	17					
	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
	Voix	%	Voix	%			
	<i>Vœu N°9</i>	408	83,78%	79	16,22%	487	oui
10	Nombre de suffrages exprimés	530					
	Nombre de bulletins nuls	9					
	Scrutin à la majorité absolue	Pour		Contre		Voix exprimées	RÉSULTAT
	Voix	%	Voix	%			
	<i>Vœu N°10</i>	435	82,08%	95	17,92%	530	oui

11 Questions diverses.

Aucune question des personnes présentes dans la salle.

12 Interventions des personnalités.

- M. Jérémy TRICHET président du club de CAP AUNIS APTT F.C., souhaite la bienvenue à tous les président(e)s des clubs présents et de leurs représentants ainsi qu'à toutes les personnalités représentant le football amateur. Ce club est issu d'une fusion entre l'ASPTT de LA ROCHELLE et le club du F.C. LAGORD, il compte pour la saison 2019-2020 :

- 19 équipes engagées.
- 409 licenciés.
- 7 animateurs.
- 13 éducateurs fédéraux.
- 2 techniciens régionaux.
- 2 arbitres.
- 35 dirigeants.

Club formateur de la proche périphérie de LA ROCHELLE avec plus de 11 équipes jeunes en compétition aussi bien régionale que départementale.

- M. Claude ANCELIN vice-président, du **Comité Départemental Olympique et Sportif** présente les missions de son organisme et insiste sur les formations dispensées par celui-ci.

- M. Gérard BROUSTE trésorier général de la **Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine**, félicite Mme Pierrette BARROT, présidente du district ainsi que ses intervenants pour la présentation de son assemblée générale. Le district de la Charente-Maritime est un des plus importants de notre ligue en termes de licencié(e)s ; il pérennise le redressement financier entamé il y a 4 ans. Ses finances sont aujourd'hui en équilibre ; félicitations à tous les acteurs de ce redressement. Conscient des difficultés que traversent les clubs, sachez mesdames et messieurs les présidents, que la LFNA reste à votre écoute aussi bien pour les clubs en zones urbaines que pour les clubs ruraux.

13 Clôture de l'assemblée générale ordinaire et financière.

Avant de clôturer cette soirée, la parole est donnée à M. Gérard PERRIN vice-président délégué du district de la Charente-Maritime.

Il demande à M. Christian VALDEC membre du comité directeur et président de la commission technique de notre district de venir le rejoindre. M. Gérard PERIN retrace le parcours de M.

Christian VALDEC auprès de la LFNA et bien entendu, celui de notre district.

Après cette présentation, et au nom de la **Fédération Française de Football**, Mme Pierrette BARROT lui remet la médaille fédérale d'argent pour son dévouement, son travail, son implication et son temps passé auprès du district.



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD

Page 21

Avant de clôturer cette soirée, Mme Pierrette BARROT remercie toutes les personnes présentes et déclare la fermeture de l'assemblée générale ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD, et vous invite au « pot de l'amitié » qui vous attend dans le hall d'entrée de ce magnifique auditorium.